



REUNION DE COMITE DU 13 SEPTEMBRE 2014 A 19 H 30

PROCES VERBAL

Présents : Joan FERRERE, Magali CLAIN, Raphael LACMANT, Corinne RAGOT, Stéphanie HAMER, Florence PEIFFER, Lilian AH VON (début de réunion)

Le Samedi 13 Septembre Deux-mille-quatorze, à 19h30, les membres du Conseil d'Administration du Club Hippique de Bourbon se sont réunis au siège de l'association sur convocation par email. Un feuillet d'émargement, annexé au procès-verbal, a été établi et dûment signé par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Cette séance est présidée par Madame Joan FERRERE en qualité de présidente du CHB, assistée par Florence PEIFFER, en qualité de secrétaire adjointe de l'association.

L'ordre du jour, dont le contenu suit, est rappelé par le président de séance lors de l'ouverture de la réunion. Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

• **Point employés :**

- Palefreniers : Manquements répétés mis en avant tels que : non port des chaussures de sécurité, non respect des obligations minimum. Lilian AH VON, après un entretien pour en discuter, constatera sur une durée déterminée si oui ou non les manquements dénoncés sont justifiés. Suite à cette observation, un autre entretien sera prévu si besoin courant Octobre (date à définir par les parties intéressées).

- Moniteurs :

Didier BICHON : moniteur arrêté pour 1 mois depuis le 12/09/14. Marie Jo Blainville effectuera son remplacement sur cette période et plus longtemps si cette dernière était étendue.

Florence HAMEL : suite à une attitude non approuvée vis à vis de la présidente et d'autres membres du comité ou du club ainsi qu'à des dysfonctionnements concernant l'organisation et la collaboration avec le personnel du club il est décidé à l'unanimité que la situation sera évoquée directement avec Madame HAMEL. Le comité souligne le point fort de ce piquet poney : la communication entre la monitrice et ses parents d'élèves.

Sandra BONNETT : Un point sera à planifier avec la monitrice.

Jean Michel LAGRANGE : Il est constaté que Mr LAGRANGE donne des cours particuliers en son nom au sein de la structure. Par souci de conformité à la loi et pour des questions essentielles d'assurances, il lui sera signifié que son activité doit être déclarée pour pouvoir continuer à être exercée au sein du club et que nous pouvons l'accompagner dans sa démarche si besoin. Il est rappelé que pour les cours particulier avec des chevaux de club, la rémunération de la leçon est perçue par le club.

Ensemble des moniteurs : il sera demandé un planning des activités pour le premier trimestre et la saisie des montoirs deviendra obligatoire pour tous dans un souci de fluidifier la gestion au quotidien.

- Secrétariat : Isabelle BOURGAGROU, secrétaire du club, est en mi-temps thérapeutique jusqu'au mois de Novembre. Afin de la décharger pour qu'elle puisse se concentrer sur les dossiers urgents, il est décidé que les moniteurs saisiront leurs montoirs sur informatique eux mêmes. Cette demande sera faite à chacun d'entre eux et il sera précisé qu'une formation avec Isabelle BOURGAGROU ou un membre du comité (Stéphanie HAMER est désignée) sera tenue à leur demande pour leur permettre de réaliser cette tâche s'il ne savent pas déjà la faire.

Il est décidé que pour des inscriptions, le secrétariat renverra les parents vers les moniteurs concernés qui jugeront du gabarit de l'enfant et de ses capacités pour les diriger vers un niveau adapté. En revanche les parents devront être renvoyés vers le secrétariat où se fera l'inscription et les décisions unilatérales ne seront pas soutenues par le comité directeur.

L'idée de recourir à un emploi d'avenir pour s'occuper de tous les dossiers administratifs « de base », en soutien opérationnelle pour Isabelle BOURGAGROU et pour le comité directeur, est évoqué (rémunération : 154 euros par mois pendant 3 ans, connaissances comptables exigées, à plein temps). Il est cependant décidé l'attente de la sortie du bilan pour pouvoir se prononcer sur ce point. Avant la fin de l'année la trésorière présentera les éléments comptables nécessaires.

- **Dossiers juridiques :**

La gestion et le suivi des dossiers juridiques sont attribués à Lilian AH VON suite à un vote à l'unanimité par les membres présents. Des rendez-vous avec l'avocat seront fixés prochainement et les conclusions des dossiers seront communiquées ultérieurement aux adhérents du club.

- **Point carrière :**

Le prix approximatif annoncé par Léa TOFFOLINI (en charge du dossier) pour l'entretien minimal de la carrière et sa remise à niveau est de l'ordre d'au moins 25 000 euros. Les travaux ne pouvant être effectués et financés dans l'immédiat, il est décidé à l'unanimité que le CHB se retire pour l'organisation des championnats de sauts d'obstacles amateur 2014. Le



CRE sera averti dès que possible pour qu'un autre club soit nommée et se porte garant de l'organisation de cette manifestation.

• **Prestation supplémentaires propriétaires :**

Un courrier sera adressé aux propriétaires membres de l'association afin de mettre à jour la base de données des bénéficiaires de prestations supplémentaires à la pension classique. Ce courrier présenté lors de la réunion est validé à l'unanimité par les membres présents. Il met en avant les conditions d'application et toutes les données relatives aux prestations suivantes :

- Utilisation d'un ventilateur dans les box
- Demande de foin supplémentaire
- Demande de sciure supplémentaire
- Demande de copeaux supplémentaires

Magali Clain est chargée de faire un tableau récapitulatif avec tous les chevaux et les prestations demandées associées.

• **Vie du club : Animations à venir :**

- Journée du cheval : Le Dimanche 21 Septembre aura lieu la journée du cheval. Le CHB ouvrira ses portes au public et organisera des animations. Le budget prévu d'organisation est fixé à 300 euros maximum. Il est validé à l'unanimité par les membres présents. Les retombées espérées lors de cette manifestation sont de l'ordre de 800 – 1000 euros et seront réinvesties en totalité dans l'entretien du club. Florence PEIFFER a travaillé sur la réalisation de tickets pour les baptêmes et sur l'affiche pour cette manifestation.

- CSO interne : Un concours de saut d'obstacles sera organisé en interne (concours non officiel au niveau de la FFE) avec la participation souhaitée de tous les piquets. Date arrêtée (sous réserve de modification par le comité qui en informera les membres : le 5 Octobre 2014). Le prix de l'engagement est fixé au même prix que pour un ticket animation, soit : 15,50 euros. Décision validée à l'unanimité.

- Pour la suite : Pour continuer dans l'effort déjà en marche d'assurer une vraie vie de club, le comité souhaite mettre en place des animations régulières : 2 par mois par piquet dans l'idéal. Un challenge global sera également prévu une fois par trimestre pour aiguïser l'esprit sportif de l'ensemble des cavaliers. Les conditions d'organisation seront rediscutées lors de prochaines réunions.

• **Eléments divers :**



✓ T-shirt aux couleurs du club :

Il est proposé de réapprovisionner le club en T-shirt aux couleurs du CHB qui seront vendus aux membres ou feront l'objet de lots dans certains événements. Un prestataire a été trouvé offrant la possibilité de se fournir en polos unis et bicolores : blanc et gris à col blanc.

A cette occasion il est proposé de faire des suggestions pour rafraîchir le logo du club. Exemples de critères évoqués lors de la réunion : couleur taupe, H représentant un obstacle par dessus lequel saute un cheval noir, etc....

✓ Motivation générale :

Une réunion devra être planifiée avec le personnel et en fonction des disponibilités de chacun pour maintenir la motivation de tous et rappeler les enjeux importants sur le plan humain et financier de l'année à venir.

✓ Préparatifs pour la journée du cheval :

Un rangement du site en amont de la journée du cheval est souhaité par les membres du comité : un courrier sera adressé aux moniteurs ou ceux-ci seront approchés directement par les membres du comité disponibles afin que chacun prenne en charge le rangement de son espace de travail en préparation de la manifestation.

✓ Demande adressée au comité pour un ventilateur

Suite à l'acquisition de ventilateurs (qui seront installés pour la période estivale 2014-2015) par le club, un membre a fait la demande pour le rachat de l'un de ces ventilateurs. La question de la revente est désapprouvée à l'unanimité par les membres étant donné l'arrivée prochaine des fortes chaleurs et du nombre d'équidés présents dans le club.

✓ Manquements de membres par rapport à leurs obligations

Suite au constat du non acquittement vis à vis des obligations minimum envers le club (droits au box non réglés et préavis d'1 mois obligatoire avant tout départ d'équidé non respecté (égal à un droit au box en l'absence du cheval sur la structure)), le comité prend la décision à l'unanimité que la régularisation de la situation sera exigée à tout membre responsable et mettra en œuvre la procédure qui s'avèrera nécessaire pour faire valoir le bon règlement des factures.

✓ Ajustement des reprises

Si des niveaux sont restés vides dans certaines reprises, les niveaux seront adaptés en fonction des demandes de personnes inscrites sur les listes d'attente.

✓ Machine CB

La machine à cartes bancaires était inactive suite à la suspension de l'abonnement (lié à la résiliation de l'abonnement pour le Fax). Elle sera de nouveau opérationnelle dans les jours à venir.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h45.

A Sainte Marie, le 13 Septembre 2014

Le Président de séance
Nom, Prénom, Signature

Le secrétaire de séance
Nom, Prénom, Signature